

Offre « AGA Sénior »

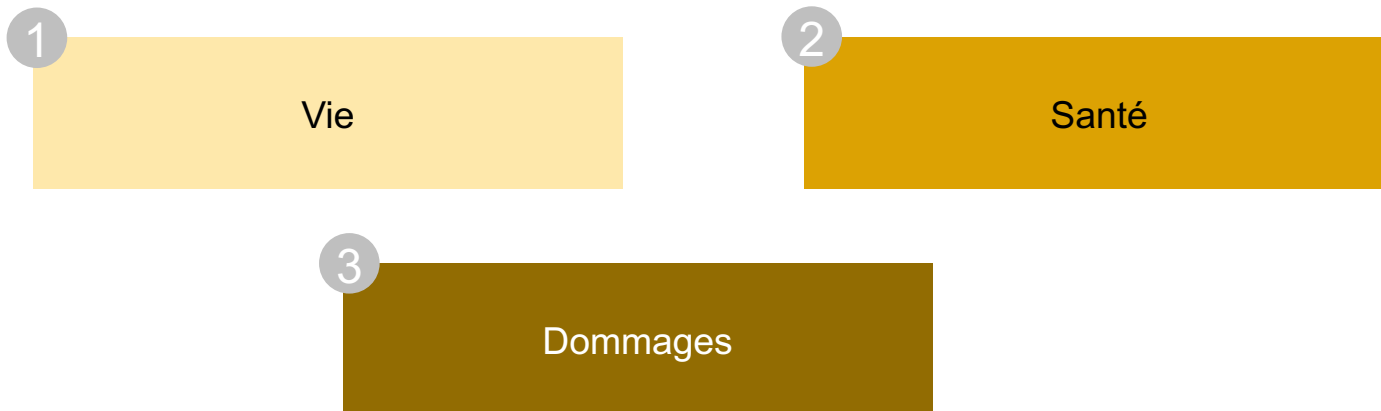
*Avantages réservés exclusivement aux retraités Agents
Généraux SwissLife*

Contexte et Objectif

Des offres tarifaires avantageuses uniquement à destination des Agents Généraux retraités SwissLife,

En toute liberté de choix, un agent retraité peut s'il le souhaite, souscrire une affaire nouvelle et/ou réaliser un avenant sur un contrat existant auprès d'un agent SwissLife en activité, ou bien, bénéficier de l'offre « SwissAga Sénior » qui propose des conditions privilégiées pour ses besoins personnels.

Des offres tarifaires très avantageuses en matière d'assurance :



* En cas de cessation d'activité pour les motifs suivants : démission ou révocation, l'agent général ne pourra plus bénéficier de ces offres avantageuses.

Modalités pratiques

Si l'agent « retraité » fait le choix de souscrire ses contrats auprès de Placement Direct, et ainsi bénéficier des conditions de l'offre « SwissAga Sénior », ces derniers seront émis sur les codes de placement direct ci-dessous :

- . *Code 0071910 pour les produits épargne & retraite*
- . *Code 0022226 pour les produits Prévoyance, Santé & IARD*

A woman with blonde hair, wearing a blue top, is smiling and looking towards a man with grey hair, wearing a brown jacket and a green shirt. They are in a bright, indoor setting, possibly a kitchen or dining area. A white rectangular box is overlaid on the left side of the image, containing the text "Assurance Vie".

Assurance Vie

Assurance Vie

Les produits concernés

Vie
Placement-direct Vie PER Placement-direct SwissLife Assurance des Emprunteurs
Description des conditions préférentielles
Sur Placement-direct Vie : . 0,50 % de frais annuels de gestion sur le fonds en euros . 0,40 % de frais annuels de gestion sur les supports en unités de compte en allocation libre (hors ETF et Titres vifs) Sur PER Placement-direct : . 0,50 % de frais annuels de gestion sur le fonds en euros et les unités de compte Sur le produit des emprunteurs: . 0% sur les commissions de courtage



Assurance Santé

Assurance Santé

Avantages et formalités

Santé
SwissLife Prévoyance Particuliers SwissLife Santé Retraités SwissLife Santé Madelin Confort hospitalisation
Description des conditions préférentielles
Réduction de 30 % sur le tarif public Sur SL Prévoyance Particuliers: les frais sont ramenés à 10 %



Assurance Dommages

Assurance Dommages

Les produits concernés

Dommage
Swiss Auto
Swiss 2 Roues
Swiss Engins de Déplacement Personnels Motorisés (<i>trottinettes électriques, mono roues etc.</i>)
SwissLife Habitation(1)
Swiss Immeuble
SwissLife bailleur Privé
Garantie des Accidents de la Vie
Swiss Loisirs Sports d'hiver
Swiss Loisirs caravaning
SwissLife e-reputation
SwissLife Assurance Animaux de compagnie
Description des conditions préférentielles
Le tarif vous sera communiqué lors de l'établissement du devis
(1) <i>Tarif spécifique offre EPS/HOMIRIS (cf ci-dessous)</i>

Assurance Dommages

Avantages et formalités

Club

AGA Sénior
(AGT) n°: 01110

Pour les Agents Généraux Retraités SwissLife

- 2 ROUES :
 - 03B009 et 03B0010 : - **40 %**
 - 03B0011 (EDPM) : - **50 %**
- HABITATION (01A0018 et 01A001802) : - **40 %**
- IMMEUBLE (01A0120, 01A0130, 01A0140 et 01A0150) : - **30 %**
- AUTO 1^{ère} Catégorie (03A002001 et 03A002002) : - **30 %** sur l'usage RTA (pas d'autre usage possible que RTA)
- GAV et CAPITAL ACCIDENT / 04A0112 et 040111) : - **50 %**
- LOISIRS PGD : 05A0001, 05A002, 05B0001, 05B0005 et 05C0020 : - **50 %**
- ANIMAUX 04J0330 : - **50 %**

Vos interlocuteurs

Contacts

Auprès de qui demander un devis ? Souscrire un contrat ? Modifier vos conditions d'assurance ?

Placement Direct est à votre écoute

- Pour les contrats Placement-direct Vie et PER Placement-direct : souscription en ligne sur <https://www.placement-direct.fr> en indiquant « SL-AGA » dans le champ « Code promotion partenaire » à la fin de la souscription en ligne. Informations par email contact@placement-direct.fr ou au 01 53 32 73 32 du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures
- Pour les contrats d'assurance emprunteur, santé et dommage par mail à : agencedupersonnel@placement-direct.fr ou au 01 53 32 73 69 du lundi au vendredi de 10 heures à 18 heures

Auprès de qui demander un règlement de prestations ou de sinistres ?

Ces demandes sont gérées par les Services Clients Santé ou Dommages de Swiss Life. Il convient donc d'adresser les demandes correspondantes aux services de gestion (dont les coordonnées sont rappelées en haut des courriers reçus) **ou aux adresses génériques suivantes:**

Services Clients Dommages :

- Sinistres Auto : sinistres.auto.salaries@swisslife.fr 04.37.91.78.13
- Sinistres Hors Auto : sinistres.horsauto@swisslife.fr 01.46.17. 27.20

Services Clients Santé : connexion à l'espace client [MySwisslife](https://www.myswisslife.fr)



Nous permettons à chacun
de vivre selon ses propres choix.